

> Le compte de campagne électoral

Depuis 25 ans, Capec accompagne les candidats aux différentes élections en assurant la présentation de leur compte de campagne.

Véritable outil de contrôle institué par le législateur, le compte de campagne électorale retrace l'ensemble des recettes perçues et des dépenses engagées par le candidat en vue du scrutin. Son absence ou son invalidation remettra en cause le résultat de l'élection, l'éligibilité du candidat ou encore le remboursement des sommes apportées par celui-ci. Notre connaissance de cette mission spécifique et **l'expérience acquise au côté de près d'une centaine de candidats** nous permet de vous accompagner tout au long des étapes de la campagne afin de sécuriser l'approbation de votre Compte de Campagne.



> Votre problématique :

Vous souhaitez :

- être au fait des obligations qui vous incombent en tant que candidat ?
- être accompagné tout au long de votre campagne pour répondre à vos interrogations ?
- pouvoir suivre le respect de votre budget de manière simple et régulière ?
- être conseillé pour optimiser le financement de votre campagne et le remboursement par l'Etat ?
- être encadré jusqu'à l'approbation de votre compte de campagne ?

> Nos solutions :

Anticiper la campagne :

- Une formation dispensée au candidat et à son mandataire financier
- Une assistance dans l'élaboration du budget de campagne
- Nos conseils pour optimiser le financement de votre campagne et maximiser votre remboursement

Accompagner votre mandataire financier :

- Un outil en ligne pour tenir la main courante et suivre l'évolution de votre budget
- Une équipe dédiée pour répondre à vos interrogations
- Une veille permanente sur votre dossier pour vous alerter des éventuelles zones de risque

Présenter votre compte de campagne :

- L'établissement de votre compte de campagne à l'issue du scrutin
- La mise en état d'examen du compte par la CNCCFP
- La dématérialisation de l'ensemble des justificatifs avant l'envoi

A vos côtés jusqu'au dénouement :

- Une assistance pour répondre aux éventuelles interrogations de la CNCCFP
- Une analyse de la décision de la CNCCFP
- Votre compte de campagne à votre disposition en ligne en vue de votre prochaine campagne



Notre spécialiste :

Benoît PARIS

Expert-comptable diplômé

bparis@capec.fr

Tel : 03 80 48 11 11